

Arrêté n° AG-2026-METEO-0113 du 11 février 2026
portant désignation des personnalités qualifiées au sein du comité calédonien du
changement climatique

Historique :

Créé par : Arrêté n° AG-2026-METEO-0113 du 11 février 2026 portant
désignation des personnalités qualifiées au sein du comité calédonien
du changement climatique

JONC du 13 février 2026
Page 4229

Article 1^{er}

En application de l'article 2 de l'arrêté n° AG2025-METEO-0083 du 26 novembre 2025 susvisé, sont désignés en tant que personnalités qualifiées :

- Mme Anne-Sophie CARNUCCINI, directrice de l'Agence néocalédonienne de la biodiversité (ANCB) ou son représentant,
- M. Paula VIVILI, directeur général de la Communauté du Pacifique (CPS) ou son représentant,
- M. Maxime NACHIN, directeur de l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE) ou son représentant.

Article 2

La durée du mandat des personnes désignées à l'article 1er ci-dessus est fixée à trois ans, à compter de la date de publication au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie du présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié aux intéressés, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.